

*Questions orales*

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Je ne suis pas certain d'avoir bien compris la question. Nous participons à cette opération de sauvetage de concert avec la province de l'Alberta, la Société d'assurance-dépôts du Canada, qui est financée par les primes versées par les institutions de dépôt, de même que les banques à charte elles-mêmes, qui fourniront quand à elles 60 millions de dollars au total. Ce programme de sauvetage a donc l'appui de bien des secteurs, ce qui montre que, non seulement le gouvernement du Canada, mais aussi celui de l'Alberta et les banques à charte du Canada ont confiance dans la viabilité future de la Banque commerciale du Canada et reconnaissent qu'elle peut jouer un rôle important dans l'économie de l'ouest du Canada.

## LA BAISSÉ DES REVENUS NETS DE LA BANQUE

**M. Ian Deans (Hamilton Mountain):** Monsieur le Président, ma question s'adresse également au ministre des Finances et porte sur les mesures prises aujourd'hui dans le domaine bancaire. Les revenus nets de cette banque au troisième trimestre de 1983 étaient en baisse de 61 p. 100 par rapport à 1982. Ses revenus à la fin de l'année 1983 avaient diminué de 24 p. 100 par rapport à 1982. En 1984, la baisse était de 88 p. 100 par rapport à 1983. Dans ces conditions, pourquoi le gouvernement n'est-il pas intervenu en septembre quand il a appris que la banque éprouvait de sérieuses difficultés? Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas essayé de trouver une solution en faisant appel au secteur privé, puisqu'il affirme ne pas vouloir que les contribuables canadiens soient obligés d'assumer le coût du sauvetage d'entreprises privées?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, comme je l'ai dit en répondant au chef du Nouveau parti démocratique, nous connaissons depuis septembre la situation de la banque, grâce à l'inspecteur général, et nous savions que ses revenus diminuaient. Toutefois, comme ma collègue la ministre d'État l'a expliqué avant le déjeuner, un déclin des revenus ne signifie pas que la banque n'est pas solvable. Comme ce n'était pas le cas à l'époque, nous n'avions aucune raison d'agir de la façon suggérée par le député.

Nous espérons que les mesures prises pendant la fin de semaine en vue de mettre sur pied ce plan d'assistance, auquel participent le secteur privé et le secteur public, ce qu'il importe, à mon avis, de souligner . . .

**M. Deans:** Surtout le secteur public.

**M. Wilson (Etobicoke-Centre):** Non, c'est à peu près moitié-moitié. Le secteur privé et le secteur public ont tous deux confiance en la banque et estiment qu'elle peut contribuer à renforcer l'économie de l'ouest du Canada.

## L'AVIS DONNÉ AU GOUVERNEMENT

**M. Ian Deans (Hamilton Mountain):** Monsieur le Président, pourquoi le ministre n'est-il pas intervenu en septembre quand il a appris les graves problèmes de la banque, compte tenu des deux facteurs suivants: premièrement, que ses revenus nets diminuaient de manière inquiétante depuis deux ans et demi; deuxièmement, que le conseil d'administration de la banque était étroitement lié aux propriétaires et aux administrateurs de trois sociétés de fiducie privées de l'Ontario, qui ont dû être fermées par le gouvernement de cette province?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, je pense avoir répondu à la première question du député, mais permettez-moi de répondre directement et précisément à sa deuxième question. Comme cela s'est produit sous le gouvernement libéral, je peux seulement répéter ce que m'a dit l'inspecteur général des banques. Quand ce dernier et le conseil d'administration de la Banque commerciale du Canada se sont rendu compte des rapports que le directeur général de la banque avait avec les promoteurs de Greymac et de Seaway et avec les propriétaires de Crown Trust, le conseil d'administration a réagi très rapidement. Il a renvoyé M. Eaton et a obligé M. Rosenberg à démissionner du conseil d'administration. Il y avait à l'époque un prêt de la Banque commerciale du Canada qui était lié aux activités de M. Rosenberg. C'était la seule relation d'affaires active qui existait à ce moment-là. Il n'y a donc aucun rapport entre cette banque et les problèmes apparus dans la province de l'Ontario. Les actionnaires sont toujours là, mais c'est tout.

\* \* \*

[Français]

## LES MINES

LA CONSTRUCTION DE L'INSTITUT DE CARTOGRAPHIE À  
SHERBROOKE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**L'hon. Jean Lapierre (Shefford):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. Vendredi, au cours de la journée, on a pu apprendre que le Québec était en train de se faire «faire» d'un autre 70 millions de dollars étant donné que le ministre des Travaux publics avait ordonné la suspension du calendrier des travaux pour le centre de cartographie de Sherbrooke. On sait aussi, et c'est pour cela que la décision est difficile à comprendre, que le ministre d'État (Mines) avait dit le 4 décembre dernier qu'il avait l'appui du premier ministre et qu'il était assuré d'avoir les crédits nécessaires et que, par conséquent, les travaux ne seraient pas retardés. Je demanderais donc au ministre des Travaux publics si ce sont les pressions des trois députés conservateurs de la région de la capitale fédérale qui l'ont amené à annuler ou à retarder un projet de 70 millions pour le Québec, lui qui se disait un défenseur du Québec dans le passé.

[Traduction]

**L'hon. Bob Layton (ministre d'État (Mines)):** Monsieur le Président, je vais répondre avec plaisir à la question du député concernant le déménagement projeté du centre de cartographie à Sherbrooke. J'ai signalé à la Chambre vendredi dernier que ce projet faisait l'objet d'un moratoire ordonné par le gouvernement qui souhaite réexaminer plus d'un millier de projets et de programmes que les gouvernements précédents ont entrepris. Nous avons demandé que l'étude des programmes en cours soit achevée et le rapport final doit nous être présenté bientôt. Il sera déposé, et le député pourra en prendre connaissance. Quant au programme de formation qui se poursuit, monsieur le Président, il suffit de dire que nous avons déjà dépêché cinq fonctionnaires du ministère en vue d'organiser la formation. Vingt-quatre candidats doivent commencer leur formation dès le 1<sup>er</sup> avril. En ce qui concerne la construction . . .